

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2022

Présents : M. Jean-Maxence DEMONCHY, M. Philippe MACQUET, Mme Nathalie FANGET, M. Karl LUGNIER, Mme Evelyne GRENIER, M. Gilbert LELARGE, M. Philippe CIOCHETTO, Mme Germaine RONDEL, M. Sébastien PETION, M. Matthieu VIDAL, M. Michel ROTAGNON

Absents excusés : Mme Françoise LUGNIER, Mme Anne-Marie GIRAUDIAS,
M. Daniel GUILLOT, M. Pascal BARRIER

Secrétaire de séance : Mme Germaine RONDEL

1-Plan de formation 2022-2024

Présentation du plan de formation pour les collectivités de moins de 50 agents. Il y est proposé des formations pour le développement et le perfectionnement des employés municipaux.

2-Application des 1607 heures

Tout recrutement d'un employé à plein temps devra à l'avenir être de 35 heures maximum par semaine soit 1607 heures à l'année. Ceci mettant fin aux emplois de 39 heures par semaine.

3-Convention redevance des ordures ménagères

Présentation des volumes estimatifs des ordures ménagères et du tri sélectif pour les bâtiments communaux.

Le conseil municipal va porter réclamation pour les volumes de la maison des associations qui sont supérieurs aux quantités enlevées.

4-Ecole

.COVID : un des agents en charge des élèves a été diagnostiqué positif. Son remplacement a été fait par les élus. La commune a dû faire appel à MOD (Main d'Œuvre à Disposition) afin de pallier à son absence.

.Projet « école » : les élus ont rencontré différents cabinets d'architecte qui ont proposé leur honoraires pour ce chantier. Le choix de l'architecte aura lieu prochainement.

5-Voirie

Proposition de chantier dans le cadre de l'enveloppe de fonctionnement 2022.

Des chantiers de curage auront lieu chemin de Platon et Jay pour un montant de 459,79€ et chemin de l'étang pour un montant de 2338,95€

6-Motion de soutien au Centre Hospitalier du forez

Après discussion, le conseil municipal adopte une motion de soutien pour le Centre Hospitalier du Forez.

7-Questions diverses

.le conseil municipal a présenté une candidature pour l'accueil de la ballade des Polysons.

.le nettoyage citoyen aura lieu le 19 mars.

.la commune en accord avec le tribunal de Saint-Etienne a mis en place le TIG (Travaux d'intérêt Général). Une personne effectuera différents chantiers sous la supervision de

M. Bertrand Salaud.